

Reclame N°1

Résistance Contre la Marchandisation de l'Enseignement

POURQUOI L'UNIVERSITÉ REGULE-T-ELLE LA DATE DE LA FUSION ?

Comme vous avez tous pu le constater ces derniers mois, on nous annonce la marche triomphante de « la fusion »...

Le compte à rebours avançait sur le site de l'UCL, et on en était à réfléchir au nom de la future université unifiée : en anglais ou en français ? « Louvain » ou « UCL » ?

Et, du jour au lendemain, le compteur a disparu du site de l'université... Le 18 février, sans avertissement, la fusion est repoussée d'un an.

Mais qu'est-ce que cette fusion ?

Quel est son but ?

Pourquoi se précipiter au point de ne pas mesurer les difficultés et résistances et de devoir se ridiculiser en reculant ?

Quand une institution de recherche et d'enseignement comme une université prend des décisions « naturelles », en aveugle, il est grand temps de s'inquiéter de la situation...

Si les universités se mettent subitement à fusionner partout en Europe, ce n'est pas parce que c'est « dans l'air du temps », elles auraient pu le faire il y a cinquante ans déjà. C'est simplement parce que, **dans le cadre du libre-marché de l'enseignement supérieur mis en place par le Processus de Bologne en Europe, celles-ci réagissent comme des entreprises en compétition**, qui doivent :

- neutraliser leurs concurrents
- faire des économies d'échelle
- développer leur attractivité et leur compétitivité de manière à grimper dans les cotations « rankings » telles que celles de Shangai
- accroître leur « part de marché » et s'assurer de bénéfices supplémentaires indispensables à leur survie puisque la part de la dotation d'État s'amenuise progressivement...

Mais il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus !

Ainsi, pour éviter que ce ne soit l'ULB qui les récupère, l'UCL se précipite vers une fusion avec Mons, Namur et St Louis, sans réfléchir à autre chose que « c'est autant qu'ils n'auront pas »...

Les économies d'échelle est un principe suivi lors des restructurations d'entreprises, au détriment du nombre de poste d'employés et de la proximité administrative : il y aura toujours des documents qu'un étudiant de Namur ou de Mons sera obligé de compléter à LLN...

Autre économie d'échelle : la suppression de filières en « double », comme les lettres classiques ayant déjà disparues à Namur et Bruxelles, la sociologie à Namur ou les cours de communication que les étudiants de Mons doivent venir suivre, en bus, à Louvain.

Ainsi le président du conseil d'administration nous explique que « si nous voulons à terme exploiter pleinement les synergies de ce rapprochement, nous devons évoluer [...] vers une autre organisation où les avantages comparatifs sont optimisés et où chaque site se dote d'un profil spécifique ». La spécialisation de chaque site forcera alors ceux qui désirent étudier les matières en question à aller faire leurs études là où elles sont, augmentant d'autant les frais de leur scolarité.

Demain, un Namurois ou un Montois sera obligé de venir étudier à Louvain-La-Neuve, essayant tant bien que mal d'obtenir un kot UCL en nombre insuffisant, forcé de se rabattre sur un kot privé. Il deviendra plus courant encore de s'endetter pour payer ses études universitaires, ou de choisir sa filière en fonction de ce que l'on peut se payer et non pas de ce que l'on veut étudier...

La fusion va ainsi provoquer une aggravation de la sélection sociale à l'université. Est-ce l'enseignement supérieur que l'on désire pour nos petits frères et sœurs, voire pour la prochaine génération ?

Qui sommes-nous ?

Le Comité des Etudiants et Travailleurs de l'UCL contre le Processus de Bologne

Nous sommes un groupe d'**étudiants** et de **travailleurs** de l'UCL qui voulons nous battre contre la **suppression de cours** au profit de chaires privées, la **destruction de la recherche publique**, l'augmentation du **coût des études** (logement, supports de cours, frais d'inscription...), effets immédiats du **Processus de Bologne**. Nous nous battons pour une université réellement au service de la société : *gratuite, laïque, publique et populaire*.

Mais ce combat ne se mène pas qu'à l'université. Et nous n'obtiendrons des victoires que si nous **nous joignons à la lutte nationale et internationale contre la destruction des services publics** (Poste, Transport Public, Santé, Enseignement...) par la privatisation.

Pour cela, nous **nous organisons de manière démocratique et indépendante**, en proposant l'Assemblée Générale comme lieu de discussion, décision et action collective.

COMMENT FAIRE EN CINQ ANS AVEC UN FINANCEMENT PRÉVU POUR QUATRE ?

L'effet le plus visible du processus de Bologne a été l'application – progressive depuis septembre 2004 – de l'allongement d'un an du premier cycle. Les raisons de ce changement sont autant la volonté d'uniformisation des diplômes européens afin de permettre un marché mondial de l'enseignement, que de rendre les baccalauréats professionnalisant¹. Ainsi l'UCL participe à la création d'un enseignement à deux vitesses qui sépare la majorité qui ne finira qu'avec un bachelier, et ceux qui auront eu les moyens d'accéder à un master – comme c'est le cas en Allemagne, Angleterre ou aux Etats-Unis.

Ralonger d'un an le premier cycle des études rend la question du financement des études plus lourde, par une hausse de 50% de l'investissement nécessaire (minerval, logement, manque à gagner en temps de travail salarié).

Qui dit création d'une année devrait dire ouvertures :

- de chaires d'enseignement
- de postes d'encadrement pour accompagner les étudiants
- donc des crédits pour couvrir ces nouvelles dépenses

Pourtant, la dotation publique aux universités n'a pratiquement pas augmenté.

Entre 2004 et 2010, le financement global de la Communauté Française n'a en effet augmenté que de 8% – passant de 505 à 560 millions € – soit quasi l'inflation.

Il faut alors se demander comment l'UCL a réussi à créer une année entière d'étude avec juste des bouts de ficelle.

Création de mineures

- Présentée uniquement comme ouvertures disciplinaires, le but des mineures était d'abord obtenir 30 crédits sans réelle création de cours, en surchargeant ceux des autres facultés.
- Comme toutes les facultés s'y sont mises, la fréquentation des cours a augmentée partout sans création de postes d'encadrement pour gérer l'afflux d'étudiants. La première conséquence est donc la baisse de la qualité d'encadrement des étudiants en premier cycle.

Passage des cours de trois à cinq crédits

- En 2006 la première génération de bachelier allait sortir, on s'est rendu compte que les coupes indirectes n'étaient pas suffisantes.
- Les différents doyens, et en priorité ceux de sciences humaines et sociales, ont imposé le passage de cours de trois à cinq crédits.
- Les programmes ont été réformés, forçant les départements à réduire de 30% leur offre de cours.
- Les programmes sont donc passés, de 16 à 18 cours par an, à un maximum de 12.
- Bien que l'idée de suivre moins de cours puisse paraître séduisante, cela implique une augmentation du travail des étudiants, tout en diminuant dans le même temps l'encadrement d'un tiers.

En conclusion, Bologne a considérablement affaibli la formation du premier cycle. Face à ces attaques, à la baisse de l'encadrement, à la surcharge de travail, et aux auditoires bondés qu'il s'agit de «dégraissier» à coup de QCM, il nous faut nous organiser, étudiants et personnel de l'université, pour la restauration des cours supprimés, l'engagement de nouveaux enseignants-chercheurs et de personnel administratif, ainsi que pour un refinancement massif de l'enseignement supérieur.

¹ Comme le dit l'ancien recteur Bernard Coulie au moment de quitter ses fonctions : «L'UCL participe aujourd'hui pleinement à Bologne: elle a changé l'ensemble de ses programmes. (...) L'enjeu est d'anticiper les conséquences de cette réforme pour une université comme la nôtre: comment allons-nous nous positionner dans un marché de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne? (...) Sommes-nous prêts à ce que nos bacheliers quittent l'université pour le marché de l'emploi? Comment avons-nous revu notre articulation avec les milieux professionnels?» ; COULIE (B.), «L'UCL n'est plus celle d'il y a cinq ans» in La Quinzaine (n°306), juillet 2009 ; disponible en ligne : www.uclouvain.be/279214.html

Votre entreprise paye trop d'impôts ?

Vous voulez des cadres clefs en main ?

Alors les chaires privées UCL sont faites pour vous !

Des solutions simples et efficaces pour former vos travailleurs dès l'université, et contrer le peu d'indépendance restant à la recherche publique... **La Fondation Louvain** propose, au choix :

Chaire académique	100.000 €/an	3 ans
Axe d'impulsion	200.000 €/an	1 ans

Plus d'informations ? www.uclouvain.be/fondation-louvain.html (rubrique prix)